

COMMUNIQUÉ

OITF/FEO

le 6 mars 2006

Volume 11 No. 3

Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • 1300, rue Yonge • Toronto • Ontario • M4T 1X3 • 416-966-3424 • Télécopieur : 416-966-5450

LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

Les pourparlers avec le gouvernement progressent

Pendant l'année scolaire en cours, nous vous avons informés de pourparlers très importants avec le gouvernement de l'Ontario concernant votre régime de retraite. Ces pourparlers portent sur l'insuffisance de capitalisation chronique du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO).

Depuis notre dernier rapport, en octobre 2005, le Bureau a tenu d'autres réunions avec le gouvernement, notre partenaire pour le régime de retraite. Nous avons le plaisir d'annoncer que nous en sommes arrivés à une entente importante sur les questions suivantes :

- Une évaluation au 1er janvier 2005 devrait être déposée;
- Il ne devrait y avoir aucune réduction des prestations versées au titre du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario;
- Une augmentation des taux de cotisation du personnel enseignant et du gouvernement est inévitable; et
- Les augmentations des taux de cotisation seront graduelles.

Se fondant sur l'avis d'experts, les représentantes et les représentants de la FEO et du gouvernement ont recommandé au Conseil d'administration du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario de demander une révision des hypothèses utilisées dans l'évaluation pour le calcul de l'actif et du passif du Régime.

Hypothèses actuarielles

Il s'agit des chiffres et des estimations utilisés par un actuaire pour effectuer une évaluation actuarielle. Les hypothèses peuvent porter sur le nombre d'années de travail, l'espérance de vie, l'inflation future, les gains prévus par les participantes et les participants, ainsi que le rendement prévu des placements du régime de retraite.

Évaluation actuarielle

Il s'agit d'une évaluation effectuée par une ou un actuaire, au moins tous les trois ans. L'actuaire détermine de combien d'argent doit disposer le régime pour assurer le versement futur des rentes — au cours des 70 prochaines années dans le cas du RREO.

Dépôt de l'évaluation

La Loi sur les régimes de retraite exige le dépôt d'une évaluation au moins tous les trois ans. Si l'actuaire prédit une insuffisance ou un déficit, il faut prendre immédiatement des mesures pour l'éliminer.

...2

COMMUNIQUÉ

le 6 mars 2006 • Volume 11, No. 3 • Page 2

LE POINT SUR LE RÉGIME DE RETRAITE

CONTEXTE

Quelle est la raison d'être de ces pourparlers?

Vous vous demandez probablement quel est le problème si le Régime continue de faire de l'argent et si l'actif total continue d'augmenter. C'est une bonne question. La réponse est que le passif continue d'augmenter également. À la fin de 2004, les broyeuses et les broyeurs de données au RREO ont indiqué aux participantes et aux participants que le Régime devrait disposer de 96,7 milliards de dollars afin de payer toutes les rentes pour les 70 prochaines années. (Il s'agit de la ligne de temps que la loi nous oblige à utiliser.) L'actif total réel était de 88 milliards de dollars. Il se fait deux rapports distincts sur le régime : un sur le rendement des placements et un autre sur le taux de financement.

Rendement des placements

Les administratrices et les administrateurs du Régime rendent compte chaque année du rendement des placements au cours de l'année. Le rendement des placements au cours des trois dernières années a été excellent, ce qui a augmenté l'actif du Régime. Pour 2004, il était de 14,7 %, ce qui a fait passer l'actif de 8,6 milliards de dollars à 84,3 milliards de dollars.

Taux de financement

À la fin de chaque année, une actuaire indépendante ou un actuaire indépendant effectue une évaluation du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO). Pour en déterminer la santé financière, l'actuaire compare l'actif et le passif. Le passif est la somme qui doit être réservée maintenant pour le versement de chaque rente à chaque participante et participant au Régime, en activité ou à la retraite. (Le passif varie selon les conditions économiques à court terme et à long terme.)

Si l'actif correspond au passif, le Régime est entièrement financé. Si l'actif est supérieur au passif, le Régime a un excédent. Si le passif est plus important que l'actif, le Régime accuse un déficit ou une insuffisance de capitalisation.

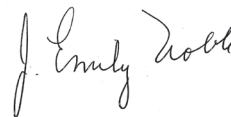
En 2004, le passif du Régime a augmenté plus rapidement que l'actif. Il en est résulté une augmentation de l'insuffisance de capitalisation.



Paul Taillefer
Président de l'AEFO



Marilies Rettig
Présidente de la FEO



Emily Noble
Présidente de la FEEO



Donna Marie Kennedy
Présidente de l'OECTA



Rhonda Kimberley-Young
Présidente de la FEÉSO